



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉVÉRIEN
SÉANCE DU LUNDI 12 OCTOBRE 2026**

L'an deux mil vingt-six, le douze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVERIEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Vincent MELCION, Maire.

Présents : Vincent MELCION, Olivier IBARRA, Lydie QUENET, Eric REGEARD, Pauline ARMYNOT, Chantal MORELLO, Jérémy RAVEZ, Lucas CHALMEL Christèle GIRARD, Jean-René FRANGEUL, Charlotte BOULANGER, Sylvain PINAULT, Rachelle GUINEHEUX

Absents : Emilie GODEMER (pouvoir donné à Eric REGEARD) et Johnattan BARBIER (pouvoir donné à Vincent MELCION)

Secrétaire de séance : Pauline ARMYNOT

Conseillers en exercice : 15 – Présents 13:– Votants : 15

DELIBERATION n° 2026-10-046

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRINCIPAL

M. le Maire informe l'Assemblée qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative pour modifier le budget en investissement :

Investissement			
Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	700,00		0,00
2152 (21) : Installations de voirie - 42	-10 183,23		0,00
2157 (21) : Matériel et outillage technique - 12	795,93		0,00
2157 (21) : Matériel et outillage technique - 68	1 035,30		0,00
2157 (21) : Matériel et outillage technique - 76	6 000,00		0,00
2157 (21) : Matériel et outillage technique - 83	1 652,00		0,00
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (15 voix Pour): **DE VALIDER** la DM 1-2026 et d'autoriser M. le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
M. Vincent MELCION

La secrétaire de séance,
Mme Pauline ARMYNOT